



Commune de Saint Maurice de Rémens (Ain)

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal 26 février 2019 à 20 h 30

Présents : M Éric GAILLARD, Mme Sylviane BOUCHARD, M Cyril GOUDARD, Mme Isabelle BERNARD, M. Eddy LABBÉ, Mme Marie-Hélène MORETEAU, M. Hervé MORIN, M. Stéphane PROUD, Mme Schérazade TOUNSI.

Absents excusés : Mme Christine AUCEL, pouvoir à Mme Sylviane BOUCHARD, M. Christian SEURAT.

Absents : M. Fabrice ANGELOT, M. Jérémy GRANDJEAN.

Secrétaire de séance : Mme Marie-Hélène MORETEAU

1. Création d'un emploi permanent pour assurer la gestion de l'Agence Postale Communale

Depuis octobre 2015, l'Agence Postale Communale est tenue par un agent en contrat aidé. Ce contrat se termine le 28 février 2019.

Considérant que la Commune a signé le 19 juin 2015 avec « La Poste » une convention relative à l'organisation de l'Agence Postale Communale pour une durée de 9 ans, il est nécessaire de créer un emploi d'adjoint administratif pour assurer la continuité de la gestion de l'Agence Postale Communale.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité décide la création d'un emploi d'adjoint administratif à temps non complet, 24/35e pour assurer la gestion de l'Agence Postale Communale à compter du 1^{er} mars 2019. Il propose que l'agent non titulaire soit rémunéré par référence à la grille indiciaire afférente au grade d'adjoint administratif, échelle C1 - IB372, IM343.

La Commune proposera à l'agent actuellement en poste, un contrat de 3 ans renouvelable une fois, dans le cadre de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 sur le fondement de l'article 3-3 5.

Il est précisé que la poste verse à la commune une participation de 1015 € par mois pour le fonctionnement de l'Agence Postale.

2. Répartition de la facture de maîtrise d'œuvre Eau+01 – Réhabilitation des réseaux humides, sur budget eau et assainissement.

Par délibération du 29 octobre 2018 la commune a confié à l'entreprise EAU+01 le marché de maîtrise d'œuvre pour la « Réhabilitation des réseaux humides ».

Afin de régler la facture de maîtrise d'œuvre de 11 587.20 € TTC, présentée par EAU+01, la trésorerie demande au conseil municipal de délibérer afin de préciser la répartition exacte de cette facture entre le budget de l'eau et celui de l'assainissement.

A l'unanimité le conseil municipal, dit que la facture de 11587.20 € TTC est répartie pour 6595.33 € TTC sur le budget d'assainissement et 4991.87 € TTC sur le budget de l'eau.

QUESTIONS DIVERSES :

Monsieur Éric GAILLARD, revient sur les travaux d'aménagement sécuritaire du carrefour de la rue du Pollon avec la RD 904. Le coût des travaux avait été estimé par le maître d'œuvre à 153 882 € HT.

Suite au marché, 2 offres ont été reçues. L'une, d'un montant de 146 362.90 € HT, l'autre, d'un montant de 136 041.14 € HT.

Suite à l'analyse de ces deux offres, la commission d'appel d'offres a retenu l'offre de l'entreprise EUROVIA pour un montant de 136 041.14 € HT. Offre retenue en raison de son prix, de son mémoire technique ainsi que pour l'emploi d'entreprises locales.

La signature du marché interviendra prochainement après le vote du budget.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 00.



Le Maire, Éric GAILLARD

RAPPELS

PLU : L'enquête se déroule en mairie :

du mercredi 6 mars 2019 au vendredi 5 avril 2019.

Pendant toute la durée de l'enquête, les observations sur le projet de Plan Local d'Urbanisme ainsi que sur le projet de zonage d'assainissement pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles pourront également être adressées par écrit au commissaire-enquêteur.

Monsieur le commissaire-enquêteur reçoit en mairie :

Lundi 18 mars 2019 de 14 h 00 à 17 h 00

Samedi 30 mars 2019 de 8 h 30 à 11 h 30

Vendredi 5 avril 2019 de 14 h 00 à 17 h 00.

**Le 19 mars à 15 h 00 au monument aux morts, cérémonie pour commémorer le cessez-le-feu en Algérie, suivie d'un vin d'honneur.
19 mars : Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.**

NETTOYAGE DE PRINTEMPS

SAMEDI 23 MARS 2019

RENDEZ-VOUS A

9 H 00

COUR DU CHATEAU

**N'oubliez pas vos bottes et vos gants.
Un casse-croûte sera offert à tous les volontaires**